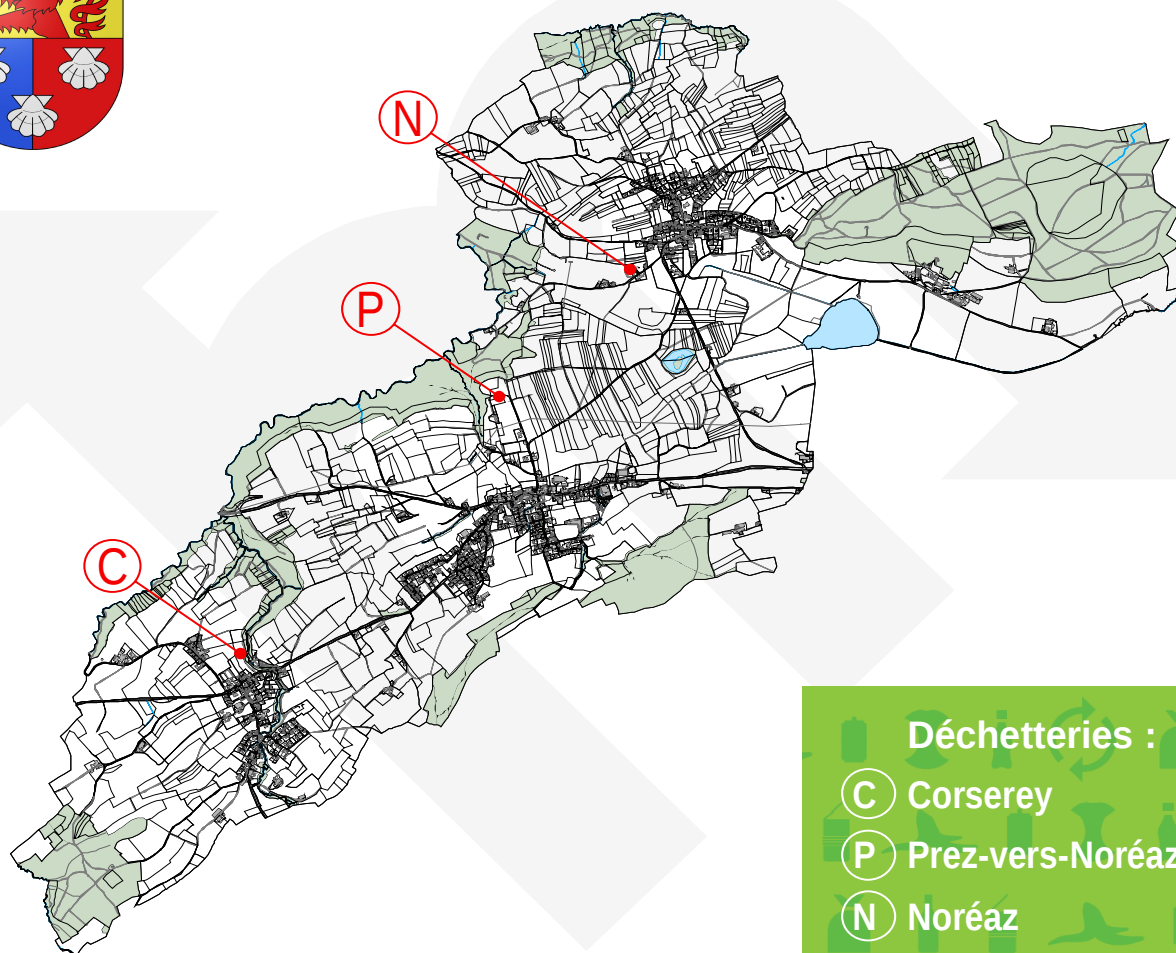
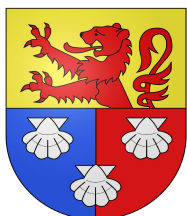




MEMODéchets 2023



Déchetteries :

- (C) Corserey
- (P) Prez-vers-Noréaz
- (N) Noréaz

1:75'000

Je suis votre guide des déchets

application mobile



Commune de Prez

s a i d e f

Infos générales

Déchetterie de Corserey - horaires

Toute l'année

Mercredi 18h30 - 20h00
Samedi 08h00 - 10h30

Déchetterie de Noréaz - horaires

De décembre à février

Mercredi 16h30 - 18h30
Samedi 09h00 - 11h30

De mars à novembre

Mercredi 16h30 - 18h30
Samedi 09h00 - 11h30 / 13h00 - 15h00

Déchetterie de Prez-vers-Noréaz - horaires

Horaire d'hiver

(applicable lors du passage à l'heure d'hiver)

Lundi 10h00 - 11h30
Jeudi 16h00 - 17h00
Samedi 09h00 - 11h30

Horaire d'été

(applicable lors du passage à l'heure d'été)

Lundi 10h00 - 11h30
Jeudi 18h00 - 19h00
Samedi 09h00 - 11h30

Sacs poubelle officiels "Sacco"

Les déchets ménagers sont à placer dans les sacs-poubelle officiels "Sacco" en vente dans les grands magasins ainsi qu'auprès de vos commerçants locaux :

• Quincaillerie Menoud à Prez-vers-Noréaz :

Tel. 026 470 11 77
sacs 17 lt : 10 sacs pour CHF 11.60
sacs 35 lt : 10 sacs pour CHF 21.00

• Boulangerie Au Vieux Grenier SA à Noréaz :

sacs 35 lt : 10 sacs pour CHF 21.00
sacs 60 lt : 10 sacs pour CHF 33.50

Des clips pour containers ainsi que les sacs-poubelle officiels "Sacco" sont également en vente auprès de l'administration communale.

Contact et infos

Administration communale
Rte de Fribourg 19
1746 Prez-vers-Noréaz
026 470 40 20
commune@prez.ch
prez.ch

horaires d'ouverture - guichet et réception téléphonique

- Lundi 15h00 - 19h00
- Mardi 13h30 - 17h00
- Mercredi fermé
- Jeudi 08h30 - 11h30 / 13h30 - 17h00
- Vendredi fermé

Déchetteries - règles communes

- Les déchetteries sont fermées les jours fériés et veilles de fête

Entreprise d'évacuation privée pour les déchets

Marc Progin à Corserey
Tel. 079 813 60 88
info@progin-services.ch
www.progin-services.ch

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.

Avec l'app mobile MEMODéchets

la gestion des déchets est encore plus simple!
Pour plus d'infos consultez le site :
<https://www.memodechets.ch>



Prez 2023

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
L					1	
M					2	
M		1  Ramassage des ordures ménagères	1  Ramassage des ordures ménagères		3  Ramassage des ordures ménagères	
J		2	2		4	1
V		3	3		5	2
S		4	4	1	6	3  Collecte mobile de déchets spéciaux
D 1	Nouvel-An	5	5	2	7	4
L 2	Lendemain de Nouvel-An	6	6	3	8	5
M 3		7	7	4	9	6
M 4	 Ramassage des ordures ménagères	8  Ramassage des ordures ménagères	8  Ramassage des ordures ménagères	5  Ramassage des ordures ménagères	10  Ramassage des ordures ménagères	7  Ramassage des ordures ménagères
J 5		9	9	6	11	8 Fête-Dieu
V 6		10	10	7 Vendredi-Saint	12	9
S 7		11	11	8	13	10
D 8		12	12	9	14	11
L 9		13	13	10 Lundi de Pâques	15	12
M 10		14	14	11	16	13
M 11	 Ramassage des ordures ménagères	15  Ramassage des ordures ménagères	15  Ramassage des ordures ménagères	12  Ramassage des ordures ménagères	17  Ramassage des ordures ménagères	14  Ramassage des ordures ménagères
J 12		16	16	13	18 Ascension	15  Ramassage des ordures ménagères
V 13		17	17	14	19	16
S 14		18	18	15	20	17
D 15		19	19	16	21	18
L 16		20	20	17	22	19
M 17		21	21	18	23	20
M 18	 Ramassage des ordures ménagères	22  Ramassage des ordures ménagères	22  Ramassage des ordures ménagères	19  Ramassage des ordures ménagères	24	21  Ramassage des ordures ménagères
J 19		23	23	20	25  Ramassage des ordures ménagères	22
V 20		24	24	21	26	23
S 21		25	25	22	27	24
D 22		26	26	23	28	25
L 23		27	27	24	29 Lundi de Pentecôte	26
M 24		28	28	25	30	27
M 25	 Ramassage des ordures ménagères		29  Ramassage des ordures ménagères	26  Ramassage des ordures ménagères	31  Ramassage des ordures ménagères	28  Ramassage des ordures ménagères
J 26			30	27		29
V 27			31	28		30
S 28				29		
D 29				30		
L 30						
M 31						

Prez 2023

	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L						
M		1 Fête Nationale				
M		2  Ramassage des ordures ménagères			1 Toussaint	
J		3			2  Ramassage des ordures ménagères	
V		4	1		3	1
S	1	5	2		4  Collecte mobile de déchets spéciaux	2
D	2	6	3	1	5	3
L	3	7	4	2	6	4
M	4	8	5	3	7	5
M	5  Ramassage des ordures ménagères	9  Ramassage des ordures ménagères	6  Ramassage des ordures ménagères	4  Ramassage des ordures ménagères	8  Ramassage des ordures ménagères	6  Ramassage des ordures ménagères
J	6	10	7	5	9	7
V	7	11	8	6	10	8 Immaculée Conception
S	8	12	9	7	11	9
D	9	13	10	8	12	10
L	10	14	11	9	13	11
M	11	15 Assomption	12	10	14	12
M	12  Ramassage des ordures ménagères	16  Ramassage des ordures ménagères	13  Ramassage des ordures ménagères	11  Ramassage des ordures ménagères	15  Ramassage des ordures ménagères	13  Ramassage des ordures ménagères
J	13	17	14	12	16	14
V	14	18	15	13	17	15
S	15	19	16	14	18	16
D	16	20	17	15	19	17
L	17	21	18	16	20	18
M	18	22	19	17	21	19
M	19  Ramassage des ordures ménagères	23  Ramassage des ordures ménagères	20  Ramassage des ordures ménagères	18  Ramassage des ordures ménagères	22  Ramassage des ordures ménagères	20  Ramassage des ordures ménagères
J	20	24	21	19	23	21
V	21	25	22	20	24	22
S	22	26	23	21	25	23
D	23	27	24	22	26	24
L	24	28	25	23	27	25 Noël
M	25	29	26	24	28	26 Saint-Etienne
M	26  Ramassage des ordures ménagères	30  Ramassage des ordures ménagères	27  Ramassage des ordures ménagères	25  Ramassage des ordures ménagères	29  Ramassage des ordures ménagères	27  Ramassage des ordures ménagères
J	27	31	28	26	30	28
V	28		29	27		29
S	29		30	28		30
D	30			29		31
L	31			30		
M				31		

Comment gérer vos déchets ?



Déchets encombrants combustibles A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Veillez, dans la mesure du possible, démonter vos meubles ou autres objets encombrants avant de les acheminer aux déchetteries.



Ordures ménagères – sacs officiels ou munis de la vignette communale

Ramassage en général le mercredi (voir calendrier). Les sacs à ordures doivent être déposés dans les différents conteneurs prévus à cet effet aux différents endroits dans les villages.



Dépouilles d'animaux

Les animaux domestiques morts peuvent être apportés chez Sanima à Posieux. Vous pouvez également prendre contact avec votre vétérinaire.



Litière de chat

Les litières d'animaux sont à éliminer dans les sacs officiels SACCO.



Capsules Nespresso (aluminium) A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Les capsules Nespresso peuvent être déposées dans le conteneur prévu à cet effet.



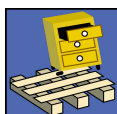
Huiles minérales et végétales A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Les huiles minérales (de moteur) et les huiles végétales (de cuisine) ne doivent pas être mélangées. Aucun liquide étranger, tel que carburant, solvant, pétrole, etc. n'est accepté.



Papier et carton A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Une benne est à disposition durant les heures d'ouverture. Ne doit contenir aucune impureté (film plastique, etc.), ni être maculé de graisse ou autre substance.



Bois

A Corserey et Prez-vers-Noréaz à déposer dans la benne d'encombrants. **A Noréaz** bois non traité peuvent être déposés dans la benne.



Verre A Corserey et Noréaz

à mettre dans les bennes mises à disposition dans les déchetteries. **A Prez-vers-Noréaz** à mettre dans la benne mise à disposition à l'extérieur de la déchetterie. Les bouchons et autres capsules doivent être retirés.



Déchets inertes (petites quantités) A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Dans les déchetteries. Matériaux tels que céramique, carrelage, briques, tuiles, terre remblai, pierres de jardin, etc. Le volume des dépôts est limité à 100 litres maximum.



PET

A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Un conteneur est à disposition dans les déchetteries. Seules les bouteilles marquées d'un sigle PET sont admises.



Médicaments

Les médicaments sont à retourner dans une pharmacie.



Ferraille (objets métalliques)

A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Une benne est à disposition pour la ferraille et les métaux. Les éventuels éléments en plastique ou bois doivent être enlevés.



Autres déchets plastiques

Les plastiques ménagers doivent être mis dans les sacs officiels SACCO.



Piles et accumulateurs

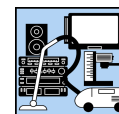
A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Les piles peuvent être amenées directement dans les grandes surfaces. Un tonneau est également à disposition dans les déchetteries.



Pneus

Les pneus sont à retourner chez le fournisseur ou chez votre garagiste.



Appareils électriques et électroniques A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Les appareils électriques et électroniques ne doivent pas être déposés dans les sacs-poubelle. Ils doivent être remis en priorité à un point de vente, un fabricant, ou dans les déchetteries.



Textiles et chaussures

A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Ils doivent être propres rangés dans un sac en plastique. Des bennes sont à disposition dans les déchetteries. Les vêtements et chaussures sont récupérés périodiquement par des organismes privés.



Sagex

A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

A déposer dans les bennes à déchets encombrants.



Batteries d'autos

Les batteries sont à retourner chez le fournisseur ou chez le garagiste.



Peintures

A retourner auprès des fournisseurs.



Tubes lumineux (néon) / LED

A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

A rapporter chez le fournisseur.



Aluminium et boîtes de conserve

A Corserey, Prez-vers-Noréaz et Noréaz

Des conteneurs sont à disposition. Les boîtes et autres récipients doivent être rincés et propres.



Déchets compostables ménagers

A Corserey

Sont à déposer chez les agriculteurs agréés par la commune, soit chez

Chatagny Sébastien, Au Grand Clos 2, Corserey

Chatagny Philippe, Au Chêne Brûlé 21, Corserey

Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.

A Prez-vers-Noréaz

Sont à déposer chez l'agriculteur agréé par la commune, soit chez

Maillard Fabien, Route de Corserey 30, Prez-vers-Noréaz

Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.

A Noréaz

Sont à déposer dans les bennes à déchets compostables qui se trouve à la déchetterie de Noréaz.

Les sacs biodégradables ne sont pas acceptés.



Déchets de jardin

A Corserey

Les branches et autres déchets de taille sont à déposer à la déchetterie. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 12 centimètres.

A Prez-vers-Noréaz

Les branches peuvent être déposées au lieu dit "Le Focho" (après le terrain de foot, tourner à gauche, puis chemin entre 2 maisons, dans l'impasse). Le diamètre des branches ne doit pas excéder 12 centimètres.

A Noréaz

Les branches et autres déchets de taille sont à déposer à la déchetterie. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 12 centimètres.



Gazon

A Corserey

Les gazons et feuilles mortes sont à déposer chez les agriculteurs agréés par la commune, soit chez

Chatagny Sébastien, Au Grand Clos 2, Corserey

Chatagny Philippe, Au Chêne Brûlé 21, Corserey

A Prez-vers-Noréaz

Les gazons et feuilles mortes, sont à déposer chez l'agriculteur agréé par la commune, soit chez

Maillard Fabien, Route de Corserey 30, Prez-vers-Noréaz

A Noréaz

Les gazons et feuilles mortes sont à déposer auprès des agriculteurs agréés par la commune, soit chez

Guisolan Gérald, Chemin de St-Jacques 25, Noréaz

Guisolan Charly, Route de Seedorf 60, Noréaz

Gugler Hubert, Route des Arbognes 31, Noréaz

Règlements et taxes

Suite à la mise en place de la nouvelle commune, les taxes communales seront uniformisées prochainement. Dans cet intervalle, veuillez-vous en référer aux nouveaux règlements communaux (au fur et à mesure de leur adoption) et aux anciens règlements de chaque commune.

Déchets inertes

De petites quantités - 100 lt au maximum - peuvent être déposées dans votre déchetterie communale.

Les déchets inertes plus conséquents sont à acheminer directement la décharge de Châtillon, station de tri, route de la Combe 50, 1730 Hauterive (ce service est payant)

Emplacements des déchets verts

